

ALLIANCE CANADIENNE DU COMMERCE AGROALIMENTAIRE

Au sujet de l'ACCA

- L'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA) est la porte-parole des exportateurs agroalimentaires et agricoles du Canada.
- Nos membres sont des éleveurs, des producteurs, des transformateurs et des exportateurs des plus grands secteurs agricoles, notamment le bœuf, le porc, les céréales, les oléagineux, le sucre, les légumineuses, le soya et le malt. Le tout représente environ **80 %** des exportations agricoles et agroalimentaires canadiennes, soit environ **50 milliards de dollars** en exportation par année, et une activité économique qui soutient des **centaines de milliers d'emplois** partout au pays.

Messages clés

- Il est essentiel d'être concurrentiel sur les marchés internationaux.
- L'industrie agricole canadienne dépend du commerce international. Nous exportons plus de la moitié de ce que nous produisons, à savoir 50 % de notre bœuf, 70 % de notre porc, 75 % de notre blé, 90 % de notre canola et 40 % de nos produits alimentaires transformés.
 - Pour ce qui est des agriculteurs, 90 % d'entre eux dépendent des marchés étrangers.
 - Un emploi sur deux dans le domaine de la production de cultures dépend des exportations, et c'est aussi le cas d'un emploi sur quatre dans le domaine de la transformation des aliments. Les occasions d'exportation stimulent la croissance de nos entreprises. Au Canada au cours des dix dernières années, les exportations agricoles et agroalimentaires ont augmenté de 77 %, passant ainsi à plus de 56 milliards de dollars, et ont fait grimper les recettes monétaires agricoles de 46 % au cours de la même période.
- Dans le contexte actuel de la libéralisation des échanges commerciaux, la compétitivité de notre secteur dépend de la négociation opportune et de la mise en œuvre de l'accès commercial aux marchés recherchés par nos concurrents.
 - L'agriculture canadienne n'a pas les moyens de revivre son expérience destructrice en Corée du Sud, où ce marché d'un milliard de dollars a pratiquement été réduit de moitié du jour au lendemain lorsque nos concurrents, les États-Unis et l'Australie, ont vu leurs lignes tarifaires supprimées alors que cela n'a pas été le cas pour nous.

2 Priorités commerciales

Partenariat transpacifique (PTP) : il est primordial que le Canada ratifie le PTP rapidement.

- L'ACCA soutient formellement le PTP et croit qu'il est essentiel à la viabilité future du secteur agricole canadien axé sur l'exportation.
- La région couverte par le PTP absorbe 65 % de nos exportations, comprend certains de nos grands partenaires commerciaux, comme les États-Unis, le Mexique et le Japon, mais aussi certains de nos plus importants concurrents, à savoir les États-Unis, le Mexique et l'Australie. D'ailleurs, certains signataires ont déjà conclu des accords de libre-échange entre eux.
- Au bout du compte, si nous ne faisons pas partie du PTP, mais que d'autres y prennent part, nous perdrons du terrain.
- Le meilleur moyen de mettre en œuvre l'accord rapidement, c'est de le ratifier sans tarder.

Accord de libre-échange entre le Canada et l'Europe (ou Accord économique et commercial global – AECG) : nous appuyons sans réserve la mise au point des processus juridiques et politiques respectifs liés à l'AECG, parallèlement à l'achèvement des discussions techniques, de sorte que les résultats attendus de l'accord se traduisent par un accès commercialement viable pour tous les exportateurs canadiens.

- L'ACCA appuie sans réserve l'AECG, car celui-ci pourrait donner lieu à des avantages considérables pour les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires, en présumant que les résultats négociés prévoient un accès commercialement viable pour les membres de l'ACCA. Il reste toujours des questions d'ordre technique qui n'ont pas été résolues afin d'offrir un accès véritable à l'Union européenne. Nous sommes convaincus que le gouvernement du

Canada s'efforce de résoudre ces questions avant la mise en œuvre de l'AECG. Nous déterminerons quel sera notre appui à l'égard de l'AECG en fonction de la mesure dans laquelle les résultats négociés donneront lieu à un accès au marché commercialement viable pour les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires.